

Le certificat d'économie d'énergie

Présentation

L'un des outils proposés par la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique pour arriver à une maîtrise de la demande, est le certificat d'économie d'énergie, qui repose sur l'obligation pour les fournisseurs de déclencher chez leurs clients la réalisation d'économies d'énergie. En contrepartie, ils recevront des certificats attestant d'un volume de kWh d'énergie finale économisés.

Contenu

- Le contexte : la loi, le principe des certificats
- Le certificats d'économie d'énergie en pratique
- Les exemples étrangers
- Les propositions des opérateurs

Durée : 3 h

Informations utiles

- *Les outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux -* Dossiers documentaires du ministère de l'écologie et du développement durable, www.environnement.gouv.fr
- *L'Agenda 21 local en question -* www.comite21.org

Avec le concours de



GDF SUEZ